



Pour plus d'infos sur la formation : consultez la fiche RNCP 15674

## DURÉE ET RYTHME DE FORMATION

2 ans, de septembre à juin.  
Par an : 20 semaines au CFA et 27 semaines en entreprise (35h/semaine).  
5 semaines de congés payés.  
Les plannings sont téléchargeables sur notre site.

## MODALITÉS D'APPRENTISSAGE

Présentiel avec cours théoriques et pratiques.

## DIPLÔME PRÉPARÉ ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les examens se déroulent sous forme de contrôle continu (CCF) et d'épreuves terminales. Vous recevez un diplôme de niveau 5 délivré par le Ministère de l'Agriculture.

## MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Le recrutement se fait suite à l'analyse du dossier de candidature (téléchargeable sur notre site ou disponible sur demande). Un entretien téléphonique ou en présentiel peut être demandé suite à l'analyse du projet.
- L'admission définitive se fait au retour du dossier d'inscription et à la signature du contrat d'apprentissage (téléchargeable sur notre site).

## CHIFFRES CLÉS

Taux de réussite aux examens (moyenne sur 5ans)	86%
Taux de satisfaction (annuel)	87%
Taux de rupture (annuel)	13%
Taux de poursuite d'études (moyenne sur 5 ans)	24%
Taux d'insertion Pro (moyenne sur 5 ans)	59%

Tous les chiffres sur <https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/>

## DISCIPLINES Horaires indicatifs

Français	64h
Documentation	35h
Anglais ou Allemand	116h
Éducation Physique et Sportive	87h
Éducation socio-culturelle	110h30
Mathématiques	90h
Informatique	43h30
Biologie - Écologie	123h30
Sciences économiques, sociales et de gestion	288h30
Sciences et techniques des équipements	87h30
Agronomie	86h
Sciences et Techniques Horticoles	417h
Module d'Initiatives Locales	87h



# B TSA PRODUCTION HORTICOLE APPRENTIS

## PUBLIC & PRÉREQUIS

- Niveau minimum : Accessible à tous les bacheliers ou autres diplômés de niveau 4.
- Avoir entre 16 et 29 ans\*.
- Avoir rempli un dossier de candidature auprès du CFA.
- Avoir signé un contrat d'apprentissage.

Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) : nous contacter pour analyser la faisabilité d'accéder et de suivre la formation en fonction du handicap.

Selon le profil du candidat (diplômes, expériences), des adaptations peuvent être mises en place (Validation des Acquis Académiques - VAA). Prendre contact avec l'établissement.

\* Des dérogations aux limites d'âge sont prévues selon le profil du candidat).

## OBJECTIFS DE LA FORMATION & ACTIVITÉS VISÉES

En horticulture, on distingue quatre domaines de production : l'arboriculture (fruitiers), le maraîchage (petits fruits et légumes), la pépinière (végétaux d'ornement, fruitiers et forestiers), la floriculture (fleurs et jeunes plants). Le producteur assure la préparation et l'entretien des sols et des cultures, multiplie les plants, veille à la bonne croissance des végétaux et assure la récolte et la commercialisation de ses produits.

Les exploitations doivent adapter leur production en fonction des exigences de la clientèle, de contraintes réglementaires ainsi que des caractéristiques des filières de commercialisation.

## COMPÉTENCES ATTESTÉES

### Capacités générales

- S'exprimer, communiquer et comprendre le monde.
- Communiquer dans une langue étrangère.
- Optimiser sa motricité gérer sa santé et se sociabiliser.
- Mettre en œuvre un modèle mathématique et une solution informatique adaptés au traitement de données.

### Capacités professionnelles

- Formuler un diagnostic d'un bassin de production horticole au sein d'un territoire.
- Participer au pilotage de l'entreprise horticole dans un contexte de durabilité.
- Porter un diagnostic sur le fonctionnement d'un agrosystème horticole.
- Conduire un processus de production horticole de plein champ et hors sol.
- Organiser le travail et les équipes pour atteindre les objectifs de production et assurer la mise en marché.
- Mobiliser les acquis attendus en production horticole.

## PLATEAU TECHNIQUE & ÉQUIPEMENTS PÉDAGOGIQUES

- 6000 m<sup>2</sup> de cultures sous abris
- 3,5 Ha de cultures de plein champ
- Serre de collection
- Laboratoire in vitro
- Pépinière
- Verger conservatoire
- Centres de documentation
- Salles informatiques
- Salle de conférence
- Foyer
- Gymnase



Pour connaître tous nos équipements, rendez-vous sur notre site ou vous référer à la fiche « Équipements à Roville »

## LES + PÉDAGOGIQUES

- Projets en partenariat avec des professionnels.
- Sorties et voyages pédagogiques.
- Équipe qualifiée au service de la réussite.
- Formation Sauveteur Secouriste du Travail en Agriculture.
- Préparation aux concours professionnels.
- Soutien scolaire et accompagnement personnalisé.

## SERVICES ET CADRE DE VIE

- Internat / Demi-pension.
- Service d'aide au placement.
- Amicale des anciens élèves.
- Service de transport (lundi matin et vendredi soir).

## VOUS INFORMER

- Journée Orientation le 13/03/2021
- Portes Ouvertes le 13/05/2021
- Rendez-vous sur demande

## POUR EN SAVOIR PLUS



Flashez -moi !

En partenariat avec :



## PERSPECTIVES ET POURSUITES D'ÉTUDES

### Perspectives

Horticulteur/Chef d'exploitation horticole, responsable de culture /Chef de culture, technicien d'expérimentation, technicien conseil en horticulture.

### Poursuites d'études

- Licence Pro
- Écoles d'ingénieurs

## CONDITIONS FINANCIÈRES

- La formation est gratuite pour l'apprenant. Elle est financée par l'Opérateur de Compétences de l'employeur (OPCO).
- Frais de duplication (participation aux frais de photocopies et droit de copyright) : 70€/an.

### Tarifs de pensions

- Interne : 77€/semaine.
- Demi-pensionnaire : 31€/semaine.

L'apprenti percevant un salaire ne peut pas bénéficier du régime des bourses. En revanche, la famille continue à bénéficier des allocations familiales tant que la rémunération de l'apprenti est inférieure à 55% du SMIC.

## RÉMUNÉRATION

Le salaire minimum est fixé en pourcentage du S.M.I.C., croissant par année d'apprentissage et selon l'âge. Simulateur de calcul du salaire des apprentis :

<https://www.alternance.emploi.gouv.fr>

## NOUS CONTACTER



**ROVILLE**

École d'Horticulture  
et de Paysage  
Naturellement !

Centre de Formation pour Apprentis  
28 rue du chêne  
88700 ROVILLE-AUX-CHENES

03 29 65 33 92

cfa.roville@wanadoo.fr

[www.roville.fr](http://www.roville.fr)

